



COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 12 septembre 2013

A mi-législature, la Municipalité de Vevey se réorganise et redistribue les dicastères

Des changements au niveau des tâches et de la direction politique de plusieurs dicastères seront effectifs dès mardi 17 septembre. Le but du remaniement est de permettre aux Municipaux-miliciens, engagés à temps partiel, d'assumer dans de bonnes conditions leurs responsabilités.

Entrée en fonction il y a près de deux ans et demi, la Municipalité de Vevey a été profondément modifiée dans sa composition avec 3 nouveaux municipaux sur 5. Pour ces derniers, « l'apprentissage » s'est fait sans temps d'observation, avec des dossiers lourds à traiter rapidement et des décisions aux conséquences importantes, dans un contexte économique tendu. Leur temps réel de travail a vite dépassé les 60% prévus (y compris pour le Syndic, à 80%). Une évolution était donc nécessaire, déjà visible notamment avec le regroupement de l'Education, de la Jeunesse et des Sports au sein d'une même entité. Aujourd'hui, la Municipalité a jugé le moment opportun pour redéfinir les attributions de chaque membre de l'exécutif.

La redistribution sera effective ce mardi 17 septembre 2013. Les modifications portent sur les dicastères suivants :

- Culture : ce dicastère aura dorénavant une direction bicéphale. Les relations avec les 3 musées communaux (Jenisch, Appareil photographique et historique) ainsi que la bibliothèque seront entretenues par Etienne Rivier. La direction du Service culturel et son administration seront sous la responsabilité de Laurent Ballif.

- Direction des Affaires sociales et familiales (DASF) : Annick Vuarnoz y place sa priorité. DASF, qui comporte le logement, l'accueil de l'enfance, les prestations sociales et l'intégration, a vu ses responsabilités augmenter avec l'absorption des activités parascolaires. En vue de l'application de l'article 63a de la Constitution sur la journée continue de l'écolier, ce domaine va connaître d'importantes mutations ces prochaines années.

- Association Sécurité Riviera (ASR) : repris par Annick Vuarnoz (précédemment Etienne Rivier). ASR est une institution intercommunale dont la charge permettra à Madame Vuarnoz de la conjuguer avec DASF.

- La Direction de l'Architecture et des Infrastructures (DAI) se scinde en deux. Elina Leimgruber reste en charge de la Direction de l'Architecture tandis que Marcel Martin gère la Direction des Espaces publics augmentée des infrastructures. Le nom du département remanié sera précisé en même temps que la nomination d'un nouveau chef de service pour remplacer Monsieur Gérard Amoos, proche de sa retraite. La procédure de recrutement est actuellement en cours.

- Plaque tournante de l'administration, le greffe municipal devient « secrétariat municipal » et intégrera aussi les tâches liées à la communication. L'office de la communication disparaît.

Ces changements reposent sur des recommandations suggérées par différentes analyses afin d'optimiser les synergies entre Services.